



Administration communale
de Goumoëns

1376 Goumoens-la-Ville

1376 Goumoens-la-Ville, le

29 avril 2026

AUTORISATION MUNICIPALE

Dans sa séance du 27 avril 2026, la Municipalité a décidé de dispenser de mise à l'enquête publique les travaux suivants tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance, soit :

- **Installation d'un cabanon de jardin et d'une palissade sur la parcelle RF 1082, propriété de M. et Mme Duric Mensura et Adis, route d'Oulens 13 à 1376 Eclagnens.**

Affiché au pilier public pendant 30 jours, soit du 1er au 31 mai 2026. Le dossier peut être consulté au Greffe municipal.

La Municipalité